

LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

*Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 61 - juin 2010 - 4,50 €*



**Thème
du concours 2011**

**« La répression
de la Résistance
en France
par les autorités
d'occupation et le
régime de Vichy »**

1961-2011

**50^e anniversaire du Concours national
de la Résistance et de la Déportation**

Compte rendu du séminaire co-organisé par la Fondation de la Résistance et le Centre d'histoire et de recherches sur la Résistance. Paris, le 19 mars 2010

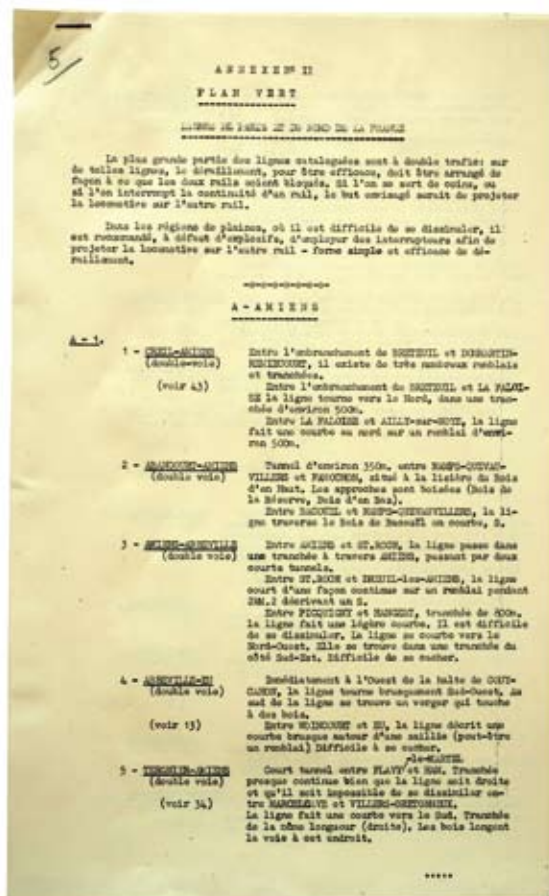
« L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE : USAGES, TRAITEMENTS ET INTERPRÉTATIONS DES SOURCES »

Après le succès du premier « séminaire jeunes chercheurs » qui s'était tenu en mars 2009, la Fondation a renouvelé cette opération destinée à permettre à de jeunes chercheurs travaillant sur la résistance (doctorants ou « post-docs ») d'échanger entre eux et avec leurs aînés sur des axes fondamentaux de leurs recherches.

La grande nouveauté du séminaire 2010 est qu'il résulte d'un partenariat avec une nouvelle structure à vocation inter-universitaire, le Centre d'histoire et de recherches sur la Résistance (CH2R), créée l'année dernière par des historiens spécialistes de la Résistance. Son directeur, entouré d'un conseil scientifique plus élargi, réunit des universitaires membres du Comité historique et pédagogique de la Fondation (Laurent Douzou, Pierre Laborie, François Marcot) et deux jeunes docteurs en histoire ayant bénéficié des contrats de recherche de la Fondation (Julien Blanc, Cécile Vast). Le CH2R comble un manque que les initiatives de la Fondation ne pouvaient pallier à elles seules : l'absence d'un lieu de rencontre institutionnel, au sein même de l'Université, entre chercheurs de différentes générations travaillant sur la Résistance et permettant à ce domaine de recherche d'avoir une visibilité forte.

Le CH2R ayant inauguré ses activités scientifiques en juin 2009 à Besançon par un séminaire d'une journée, en partenariat avec l'université de Franche-Comté, il était naturel que la Fondation se rapproche de lui pour lui proposer de tenir un séminaire conjoint à Paris en 2010.

Ce séminaire s'est donc tenu au siège de la Fondation, le 19 mars 2009, de 10 heures à 17 heures, avec un public composé d'une quinzaine de doctorants ou jeunes docteurs et d'une dizaine d'universitaires, sur le thème « L'écriture de l'histoire de la résistance : usages, traitements et interprétations des sources ». Pierre Laborie (École des hautes études en sciences sociales) en était le modérateur, Laurent Douzou introduisant et clôturant la journée. Préparé par Julien Blanc et Cécile Vast, le programme de cette rencontre a permis à six jeunes chercheurs d'exposer les problèmes posés par certains types de sources et leur traitement. Chacun est intervenu pendant une trentaine de minutes, suivies d'un bref échange avec les autres participants, deux débats généraux étant réservés pour la fin de chaque demi-journée.



Une archive du BCRA : extrait du courrier n°1 adressé au réseau Fana, août 1942.

Signe des temps, les sources abordées étaient toutes écrites : documents internes aux mouvements de Résistance et presse clandestine, archives du Bureau central de renseignement et d'action de la France libre, archives de l'État français et notamment celle de la gendarmerie et des tribunaux, dossiers d'homologation des organisations clandestines. Ce fut l'occasion de rappeler que l'accès à ces sources a été très progressif : les archives du BCRA et du Bureau Résistance (dossiers d'homologation) ne sont vraiment consultables à grande échelle que depuis une dizaine d'années. De surcroît, les fonds du BCRA conservés

à Vincennes sont difficilement utilisables étant donné qu'ils ont gardé leur « clé » de classement issue de leur passage au sein de la DGSE. Mais au-delà des problèmes d'accès, ce sont les biais introduits par ces sources qui ont constitué un des objets de discussion majeurs du séminaire, biais d'autant plus importants à rappeler en période d'ouverture de nouveaux fonds, où la tentation est grande de se reposer sur leur exploitation massive aux dépens d'une réflexion méthodologique nourrie d'efforts de croisements. Un troisième axe de discussion consista justement à remettre au premier plan la question des méthodes de traitement de ces archives, nouvelles ou anciennes, à travers des outils tels que l'analyse de discours (Cécile Vast) ou l'ethno-histoire (Sylvain Gregori), en s'attachant à définir précisément les bénéfices concrets que l'historien de la Résistance en retire, au-delà des justifications théoriques rituelles. C'est cet aspect fondamentalement pragmatique du séminaire qui a une nouvelle fois séduit les participants et pousse à la pérennisation de ce type de rencontres. ●

Bruno Leroux

Voici le programme détaillé :

- Introduction par Laurent Douzou (IEP de Lyon)
- « Presse clandestine et documents internes des mouvements : lectures croisées », par Cécile Vast (université de Franche-Comté).
- « Une approche anthropologique de l'histoire de la Résistance en Corse : traitement et interprétation des sources », par Sylvain Gregori (université de Provence).
- « Les archives du BCRA », par Sébastien Albertelli (IEP de Paris).
- « Les archives de gendarmerie : notes de bas de pages, compléments d'objets ou sujets de l'histoire de la Résistance ? », par Emmanuel Chevet (université de Bourgogne).
- « Les archives judiciaires et la représentation de l'ennemi : une contribution complexe à l'histoire de la Résistance », par Virginie Sansico (université de Lyon 2).
- « Une source irremplaçable et biaisée : les dossiers d'homologation », par Julien Blanc (université de Lyon 2).
- Modération de la journée : Pierre Laborie (EHESS).

En couverture : Le lycée Lalande de Bourg-en-Bresse (Ain), est le seul lycée de l'Éducation nationale à avoir reçu la médaille de la Résistance française. Dans le cadre des Journées annuelles de la Fondation de la Résistance de 2009, ses lycéens ont évoqué l'engagement de leurs aînés entre 1941 à 1944 par la lecture de textes écrits à partir de témoignages collectés auprès de résistants. Les échanges entre Pierre Figueur, président de l'association Résistance du lycée Lalande, raflé le 6 juin 1944 et déporté, et les jeunes lycéens se sont poursuivis après l'évocation. Ce lycée de l'Ain est très attaché à cette période de notre histoire comme en témoigne sa participation régulière au Concours national de la Résistance et de la Déportation qui est l'occasion durant toute l'année de rencontres entre les lycées et les résistants. Photo : Frantz Malassis.



LE MOT DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

Mémoire et réflexions

- «L'écriture de l'histoire de la résistance: usages, traitements et interprétations des sources». Compte rendu du séminaire destiné aux jeunes chercheurs. p. 2
- Le séminaire de formation destiné aux musées de la Résistance, de la Déportation et de la Seconde Guerre mondiale..... p. 6
- À propos des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle: entretien avec Jean-Louis Crémieux-Brilhac. ... p. 9

Concours national de la Résistance et de la Déportation

- 1961-2011: le cinquantième anniversaire du CNRD..... p. 4

L'activité des associations affiliées

- Mémoire et Espoirs de la Résistance p. 10
- AERI p. 12

Livresp. 14

La vie de la Fondation de la Résistance..... p. 15 et 16

- La création de la fédération des lauréats du CNRD.
- La Fondation reçoit un legs de P. Benielli.
- La Fondation commémore le 27 mai 43.
- Le don du COSOR à la Fondation.
- Parution des actes du colloque *Faire l'Histoire de la Résistance*.
- Prochaines activités de La Fondation.

Ce numéro comporte un encart jeté: le programme et la fiche d'inscription aux prochaines journées annuelles de la Fondation de la Résistance.

Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation la Résistance n'a pas pu retrouver les ayants droit de certaines photographies. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.

Éditeur: Fondation de la Résistance
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris
Téléphone: 01 47 05 73 69
Télécopie: 01 53 59 95 85
Site internet: www.fondationresistance.org
Courriel: fondresistance@sfr.fr
Directeur de la publication: Jacques Vistel, Président de la Fondation de la Résistance
Directeur délégué de la publication: François Archambault
Rédacteur en chef: Frantz Malassis
Rédaction: Marc Fineltin, Hervé Guillemet, Bruno Leroux, Frantz Malassis, Jean Novosseloff, Laurence Thibault.
Maquette, photogravure et impression: **36nco**, Boulogne-Billancourt 92100.
Revue trimestrielle. Abonnement pour un an: 16 €. n° 61: 4,50 € Commission paritaire n° 1110A07588 – ISSN 1263-5707

Nous venons de célébrer le 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin par lequel le général de Gaulle, en des termes prophétiques et visionnaires, exhortait les Français à le rejoindre dans la lutte aux côtés des Alliés alors que tout espoir semblait perdu.

Ce courage, cette force morale, cette foi inébranlable en l'avenir et en la victoire de la France sur les nazis ont été, je crois, un des traits communs des résistants qui de tous les horizons politiques et sociaux tentèrent cette «aventure incertaine».

Une des missions de la Fondation de la Résistance est précisément de préserver cet héritage historique et moral de la Résistance.

Prochainement, grâce à un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, nous allons lancer une vaste campagne de numérisation de la presse clandestine, en faisant appel à tous les organismes susceptibles d'enrichir ce corpus. Riche de 1200 titres en 1944, cette presse clandestine reflète la diversité des courants de pensées de la Résistance et ainsi grâce à elle, nous pouvons mieux appréhender les horizons d'avenir de la Résistance et ses espoirs dans la reconstruction politique, économique et sociale de la France.

Grâce à ce travail dont la finalité sera la mise en ligne d'une collection numérique unique, nous contribuerons à préserver de façon durable ces archives très fragiles et nous favoriserons par là même la recherche historique sur cette période.

Au moment de mettre sous presse ce numéro de notre revue, nous venons d'apprendre le décès de Marius Roche, ultime survivant de l'état-major du colonel Romans-Petit. Avec son frère jumeau Julien, il avait participé au défilé d'Oyonnax du 11 novembre 1943. Son frère tomba les armes à la main le 8 février 1944. En souvenir de ces camarades, Marius Roche était très impliqué dans la transmission de la mémoire de la Résistance. Co-président de l'Union départementale des Combattants volontaires de la Résistance de l'Ain, il participait régulièrement à des rencontres avec les scolaires dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Il fut l'homme de la fidélité, consacrant son énergie à l'érection du magnifique monument aux maquis de l'Ain et du Haut-Jura, au Val d'Enfer; je ne peux oublier qu'il fut aussi, avec mes parents, l'homme d'une longue amitié. Nous garderons en souvenir le témoignage très fort qu'il fit devant les élèves de Bourg-en-Bresse en octobre dernier à l'occasion des Journées annuelles de la Fondation de la Résistance qui avait pour cadre le département de l'Ain.

La disparition inexorable des derniers acteurs doit nous inciter à trouver les moyens pour mener à bien nos missions afin de perpétuer au-delà de leurs vies le souvenir de ce que fut cette période sombre de notre Histoire éclairée par le courage de ceux qui malgré les circonstances ont toujours trouvé la force de dire non. ●



DR



Jacques Vistel

Président de la Fondation de la Résistance

1961-2011 : LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Le thème de l'année scolaire 2010-2011 du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), adopté par le jury national présidé par Joëlle Dusseau, inspectrice générale d'histoire et géographie, est publié au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*. Il s'agit du thème suivant : « La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ».

Ce thème sera donc mis en œuvre pour le 50^e anniversaire de la création du CNRD, concours initié par la CNCVR et officialisé en 1961 par Lucien Paye, auquel succéda Pierre Sudreau à la tête du ministère de l'Éducation nationale, et dont l'action déterminante marqua les débuts du CNRD.



Coll. photothèque service historique de la Défense

Massacre du 25 mai 1944 au maquis de Lantilly (Côte d'Or),
Vingt-trois jeunes maquisards du groupe Henri Bourgogne capturés le 25 mai 1944 attendent
leur exécution. Photographie trouvée sur un prisonnier allemand.

Présentation du thème

Le thème est consacré à la répression « *qui s'en prend aux individus pour ce qu'ils font, ont fait ou sont présumés pouvoir faire* ».

Il se comprend donc comme réaction de l'occupant ou des autorités vichystes aux actions engagées par les résistants, qu'il s'agisse d'individus isolés ou de groupes organisés, depuis la défaite de mai-juin 1940. Le thème peut s'étendre aux actes de représailles ou de terreur liés aux actions de résistance, notamment en 1943 et 1944, mais aussi aux exécutions d'otages et déportations collectives par mesure de répression. Dans ce dernier cas, c'est bien la déportation en tant que politique de répression engagée par les autorités d'occupation avec le concours de l'État français qui fait partie intégrante du sujet, on ne peut donc inclure les persécutions engagées à l'encontre des juifs de France, ni l'univers concentrationnaire qu'ont connu les déportés partis de France.

Le thème donné fera une large place aux nombreux massacres et exécutions collectives perpétrés sous l'Occupation, dont le souvenir est présent dans la quasi-totalité des régions, qu'il s'agisse de sites à haute teneur émotionnelle et connus à l'échelle nationale depuis 1945 (massacre d'Oradour-sur-Glane, fusillés du Mont-Valérien...) ou ravivés récemment (Maillé en Indre-et-Loire). Certains de ces sites, comme le Mont-Valérien, ont été récemment réaménagés, la plupart sont marqués par la présence de

mémoriaux, de plaques, de stèles et font l'objet de cérémonies commémoratives annuelles.

Des événements comme les procès à grand spectacle de groupes résistants (procès du palais Bourbon en mars 1942, procès de la maison de la Chimie en avril 1942, procès de « l'affiche rouge » en 1944...), ou les actions engagées par les forces d'Occupation allemande et les services vichystes contre les maquis dès 1943, croissantes pendant l'année 1944 (Glières, Saint-Marcel, Vercors...), sont présents dans la mémoire nationale et les mémoires locales. Celles-ci accordent depuis 1945 une place majeure à

cet aspect essentiel de la vie et de l'action de la Résistance dans la France des années noires. Les enjeux civiques du thème sont notamment liés à la notion de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité présents dans les procès de l'après 1945, et constamment ravivés lors des conflits en Europe et dans le monde jusqu'à nos jours.

L'étude de la répression en France pendant l'Occupation fait l'objet d'un renouvellement historiographique majeur ces dernières années, tant en Allemagne qu'en France avec des travaux déjà publiés (voir bibliographie sur le site internet de la Fondation) ou en cours d'élaboration. Plusieurs colloques, notamment celui organisé en 2005 par le Centre de Recherche d'Histoire Quantitative de Caen, le ministère de la Défense (Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives – DMPA), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et l'Institut Historique Allemand de Paris, ou celui organisé la même année par la Fondation de la Résistance et la commune de Saint-Amand-Montrond, ont permis de souligner les avancées de la recherche. Il ne s'agit pas évidemment de faire état de ces travaux avec les élèves, mais les publications les plus accessibles peuvent être maîtrisées par les enseignants pour enrichir leurs questionnements avec les élèves.

Étudier « La répression de la Résistance en France par les autorités d'Occupation et le régime de Vichy » permet de donner de façon aisée, et dans l'esprit des fondateurs du CNRD, la parole aux témoins et acteurs de cette époque, ceux-ci étant particulièrement sensibles à certains épisodes dramatiques de leur parcours personnel ou de celui de leurs camarades.

ORGANISATION DU CONCOURS.

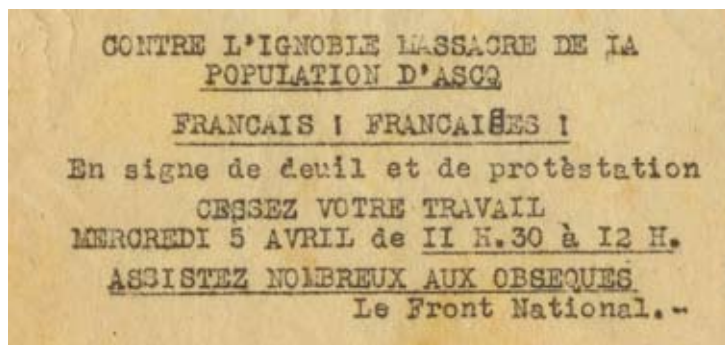
La note de service, qui précise les modalités de participation des élèves au CNRD, est disponible sur le site internet du ministère de l'Éducation nationale à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid51646/mene1000409n.html>

Le concours comporte six catégories de participation : trois catégories pour les classes de tous les lycées (devoir individuel rédigé en classe portant sur le sujet académique, réalisation d'un travail collectif qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, réalisation d'un travail collectif, exclusivement audiovisuel – film, documentaire sonore – ; ces deux catégories portant sur le thème annuel) et trois catégories pour les classes de troisième, identiques à celles des lycées.

On rappelle ici pour mémoire que la date des épreuves du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire 2010-2011 a été fixée au mardi 22 mars 2011, pour les devoirs individuels. Les copies individuelles et les travaux collectifs des établissements sur le territoire français (métropole et DOM-COM), seront adressés par l'établissement scolaire à l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, le mardi 29 mars 2011 au plus tard.



Avis d'exécution bilingue d'Honoré d'Estienne d'Orves, de Maurice Barlier et de Jan Doornik.



Tract du Front National (mouvement de Résistance créé par le PCF en 1941) invitant les Français à cesser le travail en hommage aux victimes du massacre d'Assef du 2 avril 1944.

L'intérêt pédagogique du Concours national de la Résistance et de la Déportation

La note de service publiée au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* précise qu'«il est recommandé aux enseignants d'accompagner leurs élèves dans la préparation du concours, aussi bien pour les devoirs individuels que pour les travaux collectifs».

Pour un enseignant, faire le choix de préparer le CNRD avec ses élèves, c'est mettre en œuvre la possibilité de diversifier ses pratiques pédagogiques. La préparation peut faire l'objet d'un projet pédagogique dont la phase d'exécution est répartie sur l'année scolaire.

L'objectif d'un projet sur l'année est d'initier les élèves à un travail de recherche en autonomie. Pour que le travail soit efficace, il faut que les élèves soient véritablement les maîtres d'œuvre de son élaboration. Le projet permettra aussi de favoriser les rencontres des partenaires extérieurs : témoins et acteurs de la période, conservateurs de musée, archivistes...

Dans certaines classes (classes de première générale, L et ES notamment) il peut parfaitement s'inscrire dans un projet de Travaux Personnels Encadrés (TPE) des lycées, dont la démarche et le calendrier correspondent aux caractères du concours.

Enfin, la constitution d'une équipe pluridisciplinaire d'enseignants permet de construire et de présenter aux élèves des approches différentes pour un même sujet. Il met ainsi en avant, implicitement au collège, plus explicitement au lycée, les spécificités disciplinaires mais aussi les passerelles pouvant être jetées entre celles-ci.

Quelle démarche possible avec les élèves pour travailler sur le thème 2010-2011

Plusieurs démarches, selon les spécificités locales ou de l'établissement sont possibles.

On peut, par exemple, partir dans un premier temps des traces de la répression dans l'environnement proche de l'élève, d'un monument, d'un lieu voire d'un nom : de nombreux établissements scolaires portent le nom d'une victime de la répression ou ont été marqués par celle-ci. Cela permettra d'aller vers une série d'interrogations sur le thème proposé.

Documents de toute nature, témoignages pourront être au cœur de la démarche engagée avec les élèves, accompagnés d'un questionne-

ment et de réflexions historiques, mais aussi civiques. Ainsi, on pourra faire explicitement référence aux «valeurs de la Résistance» et à une réflexion sur l'État de droit, comme y invite la réflexion menée dans le camp allié dès 1942 sur le jugement des crimes de guerre.

Préparer le thème du concours 2010-2011

Les sources sont particulièrement abondantes dans les régions et départements, avec les fonds très riches des musées de la Résistance et de la Déportation et des archives départementales souvent utilisés pour des expositions permanentes ou temporaires.

● Au siège de la **Fondation de la Résistance**, des informations sont disponibles sur les ressources documentaires utilisables, notamment au centre de documentation de la Fondation de la Résistance. Le centre de documentation est ouvert au public avec consultation des ouvrages et de la documentation sur place ; le catalogue est en ligne à la rubrique «bibliothèque de la Fondation» du site internet de la Fondation : www.fondationresistance.org.

Le site internet de la Fondation de la Résistance met en ligne des informations sur le Concours dans la rubrique «actions pédagogiques», page «Concours de la Résistance» : http://www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/concours_r.htm On y trouve notamment une bibliographie utile pour les enseignants (la plupart de ces ouvrages sont consultables au centre de documentation de la Fondation).

Progressivement, des notices utiles pour la méthodologie de la préparation de l'épreuve, des ressources disponibles dans les régions, des liens vers l'ensemble des publications sur le thème seront mises en ligne.

La brochure pédagogique, éditée par la Fondation de la Résistance, sera disponible à partir d'octobre 2010. Elle est adressée à l'ensemble des établissements scolaires français, collèges et lycées, publics et privés sous contrat. Cette brochure sera téléchargeable sur notre site lors de sa parution.

● Les musées de la Résistance et de la Déportation

De nombreux musées de la Résistance et de la Déportation proposent des séances liées au thème du CNRD. La liste des animations

disponibles sera accessible progressivement sur le site internet de la Fondation de la Résistance.

Ces musées disposent souvent de fonds importants liés au thème du concours, permettant l'étude de document originaux avec les élèves et favorisent les contacts pour les témoignages d'anciens résistants et déportés. Certains musées proposent des expositions sur le thème du concours ou des publications éditées ou téléchargeables sur leurs sites.

● Les associations

Les principales associations et fédérations de résistants et de déportés au niveau national (FNDIRP ; FNDIR, ...) accordent une large place au CNRD dans leurs différentes publications. Ces associations publient notamment dans le courant de l'année scolaire un numéro spécial de leur revue consacré au thème du CNRD avec des documents utilisables en classe. À l'échelle locale, les associations jouent un rôle essentiel dans l'animation du concours, grâce notamment aux témoignages fournis par leurs membres.

● Les centres d'archives publiques

Aux archives départementales, l'enseignant du service pédagogique ou le responsable des activités avec le public scolaire peuvent guider enseignants et élèves dans les ressources disponibles sur le thème du CNRD. De nombreuses archives départementales ont édité des fascicules consacrés à la Seconde Guerre mondiale et à la Résistance dans leur département, voire mis en ligne des ressources téléchargeables sur cette période. Liste des adresses des archives départementales : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/annuaire/index.html>

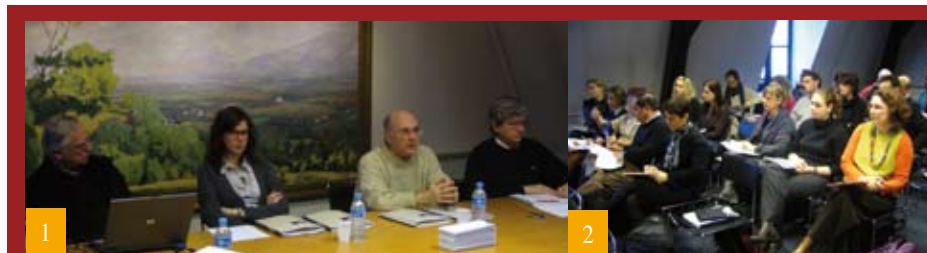
● L'ONAC

Le directeur et les agents du service départemental de l'Office nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) peuvent proposer des références bibliographiques locales et mettre en contact les enseignants avec les responsables d'associations d'anciens résistants et déportés. Liste disponible sur le site de l'ONAC : <http://www.defense.gouv.fr/onac> ●

Hervé Guillemet, professeur détaché de l'Éducation nationale

LE SÉMINAIRE DE FORMATION DE LA DÉPORTATION ET DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

Ce cinquième séminaire organisé par l'Institut National du Patrimoine en partenariat avec la direction des musées de France et la Fondation de la Résistance⁽¹⁾ a porté cette année sur le thème « Élargissement du public, tourisme et réseaux »⁽²⁾. Une quarantaine de participants y ont assisté, dont les représentants de 24 musées. Pour la première fois, le séminaire se tenait en province. Il a combiné des visites de musées, à Grenoble, Lyon et Izieu, et des ateliers thématiques sur chacun de ces sites⁽³⁾. On trouvera ci-dessous un résumé de ces trois journées⁽⁴⁾.



Photos : Frantz Malassis

1 – Ouverture du séminaire.

De gauche à droite : Jean-Claude Duclos, directeur du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Alice Buffet, chargée de la communication et de la médiation culturelle du musée, Jean-Marcel Humbert, conservateur général du patrimoine à l'Inspection générale des musées (direction des Musées de France) et Bruno Leroux, directeur historique de la Fondation de la Résistance.

2 – Les participants.

Le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Jean-Claude Duclos a retracé l'évolution de ce musée, créé par d'anciens résistants dans les années 60, et transformé en 1994 après sa reprise par le département de l'Isère. La nouvelle exposition permanente s'est centrée sur cinq problématiques : l'entrée en résistance, les maquis, la répression et la déportation, les valeurs républicaines, l'actualité des valeurs de la Résistance. Mais, complémentarément, une grande importance a été accordée aux expositions temporaires. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs débouché sur un enrichissement de l'exposition permanente. D'autres, sur des sujets plus contemporains (dictature argentine, Irak, Tchétchénie, Sangatte, les chômeurs et travailleurs précaires) se sont déroulées sans polémique grâce au respect des méthodes familières aux musées de société, notamment l'implication systématique du milieu associatif concerné en même temps que des résistants historiquement liés au musée.

Alice Buffet a apporté ensuite des précisions sur le public du musée. Il est stabilisé à 22 500 personnes, avec une progression depuis 1994 et un pic en 2004-2005 dû aux anniversaires. Plus de la moitié des visiteurs sont isérois, les autres étant partagés équitablement entre visiteurs français et étrangers. Un peu moins de la moitié du total est constitué de scolaires (10 600). L'entrée du musée est gratuite, ainsi que les visites guidées des élèves des collèges, en vertu de la politique muséale du Conseil général. Des dossiers pédagogiques gratuits et téléchargeables sont proposés aux élèves des écoles et des établissements du secondaire. Les visites guidées qui leur sont destinées sont faites par l'association Le Fil d'Ariane, constituée d'enseignants retraités ou d'étudiants en histoire de l'art ou archéologie, auxquels le musée délivre une formation *ad hoc*. Des ateliers existent sur les enfants cachés (pour le

primaire) et la mémoire de la Résistance (pour le secondaire). Les rencontres avec des témoins ont évidemment tendance à diminuer, mais sont remplacées par le visionnage de films. Le public du primaire croît depuis deux ans, notamment parce qu'en plus de dossiers pédagogiques, le Musée propose un spectacle sur la déportation réalisé par une conteuse. Enfin, des formations spécifiques sont délivrées aux enseignants pour la préparation au Concours national de la Résistance et de la Déportation. Pour le public non scolaire existe un livret d'aide à la visite pour les 8-12 ans, dont l'objectif est d'impliquer les familles dans la médiation ; des visites guidées gratuites sont proposées un dimanche par mois. Des films et des concerts sont programmés dans la cour du musée.

L'équipe du musée est constituée de trois agents d'accueil, un médiateur assisté de deux professeurs d'histoire-géographie bénéficiant d'une décharge horaire d'une heure trente par semaine – mais présents en fait beaucoup plus (bénévolement) – et de trois personnes (dont le conservateur) qui partagent leur emploi du temps avec d'autres musées du Conseil général.

Le Musée départemental de Vassieux-en-Vercors

Pierre-Louis Fillet a présenté le paradoxe apparent de ce musée de 160 m², situé dans un village de 350 habitants, au budget de fonctionnement très modeste, et qui voit défiler 30 000 visiteurs par an. Sur le site d'un village-martyr – une des cinq communes Compagnon de la libération – il a été l'œuvre d'un homme, Joseph La Picirella, qui a amassé plus de 1 000 objets et l'a géré avant de passer le relais au Conseil général en 1999. Le musée est actuellement en travaux, pour améliorer l'isolation et l'accessibilité du bâtiment et renouveler la muséographie.

Il bénéficie d'un tourisme local ancien et de la notoriété du maquis du Vercors (connu de 52 % des Français en 1984, d'après un sondage).

Le profil des visiteurs est très différent de celui du musée de Grenoble : ce sont pour 68 % des individuels, pour 17 % des groupes d'adultes, pour 15 % seulement des groupes de scolaires. 42 % du public est concentré sur les mois de juillet et août. Le musée, payant depuis 2005, est fermé en janvier et très partiellement ouvert de novembre à mars. Depuis 2005 également, une exposition temporaire par an a été présentée, réalisée soit en interne (en 2008, sur la reconstruction du village de Vassieux), soit en coopération avec le musée de Grenoble. Une exposition est en projet avec l'autre musée du Vercors, le mémorial de la Résistance situé au col de Lachau (1 200 m², 30 à 35 000 visiteurs), issu d'un grand projet de François Mitterrand.

Le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon

Isabelle Rivé a d'abord fourni quelques données sur le public du CHRDL. Il est à 75 % régional. Dans le quart restant, à noter le fort taux de public anglo-saxon (25 à 30 %) pendant les mois d'été. Le public scolaire (35 000) peut être considéré comme ayant atteint un seuil à ne pas dépasser, compte tenu de la surface et du personnel disponibles dans le musée. Une marge de progression existe pour le public individuel. La refonte de l'exposition permanente peut y contribuer, car on constate un creux dans la fréquentation du musée entre deux expositions temporaires, ou en dehors des grandes commémorations décennales. Le CHRDL est au début de ce processus de refonte. Les attentes du public concernent l'amélioration du système des audioguides et le manque d'ancrage dans la mémoire locale. L'exposition permanente comporte en effet très peu d'informations sur la résistance locale ; quant à la mémoire du lieu lui-même (les anciens locaux de la *Gestapo*

DESTINÉ AUX MUSÉES DE LA RÉSISTANCE, LES 2, 3 ET 4 FÉVRIER 2010 À GRENOBLE, LYON ET IZIEU

en 1943-1944), elle ne faisait l'objet d'aucune présentation il y a encore quatre ans. Ces lacunes étaient compensées par le recours aux témoignages d'anciens résistants ou déportés lyonnais venant au musée.

Plusieurs initiatives sont progressivement mises en place. D'abord, des parcours dans la ville, consistant en des promenades de 30 personnes avec un médiateur (durée : deux à trois heures), réparties par quartier. Ensuite, est actuellement construite une base cartographique des lieux et événements de résistance, des lieux de la répression, des plaques commémoratives à Lyon (au nombre d'environ 200), à partir d'un outil déjà utilisé par le service cartographique de la municipalité. Enfin, la refonte de la muséographie pourra s'appuyer sur une mise en réseau avec deux initiatives nouvelles concernant la mémoire locale. C'est d'une part la transformation du domicile du docteur Dugoujon à Caluire, lieu des arrestations du 21 juin 1943, en un musée-mémorial rattaché au Conseil général du Rhône et dont l'inauguration est prévue en juin prochain. Par ailleurs, il est prévu d'«aménager» l'ancienne prison de Montluc et d'ouvrir au public 39 cellules où seront évoquées 39 résistants ou groupes de résistants.

Le Mémorial de Caen et le tourisme de mémoire

Stéphane Grimaldi rappelle le contexte : volonté des départements d'affirmer leur identité culturelle par de grands musées (Péronne, Caen, etc.), raréfaction de l'argent public (État, collectivités locales) et donc approche plus quantitative des publics pour engranger des recettes. Le «tourisme de mémoire» apparaît dès lors comme une solution possible, mais à condition de ne pas perdre de vue les missions fondamentales des établissements. Le Mémorial de Caen en est une illustration, puisqu'après une réussite initiale due à un parcours historique fort sur la Seconde Guerre mondiale, il a cru pouvoir accroître encore son public en consacrant une surface égale à un second thème : la Guerre froide. Ce postulat reposait sur deux erreurs : croire que tous les sujets historiques peuvent être objet de mémoire collective, et que l'accroissement des surfaces d'exposition est la seule hypothèque matérielle à lever pour accroître la capacité d'accueil en visiteurs. Les cabinets d'étude sont coutumiers de ce genre d'erreur : ils avaient prédit 130 000 visiteurs à l'Historial de la Grande Guerre, qui plafonne en fait à 70 000 visi-

teurs à cause, notamment, d'un simple problème structurel : l'absence de gare à Péronne. À Caen, la situation n'a pu être relevée qu'au prix d'un effort important de gestion. L'exposition permanente sur la Seconde Guerre mondiale est en train d'être refondue, avec 300 m² sur la bataille de Normandie et un discours historique actualisé.

Concernant les publics, les enquêtes montrent que, l'été, 90 % des visiteurs viennent attirés par la Seconde guerre mondiale. Le musée consacre un personnel important (10 personnes) à la prospection commerciale et touristique. Travailler avec les offices de tourisme est insuffisant, car en Basse-Normandie ceux-ci concentrent leur effort sur les plages et le tourisme vert plutôt que sur les musées. Pourtant, le «tourisme de mémoire» dans cette région concerne deux millions de visiteurs, dont un million pour le seul cimetière américain de Colleville. Il faut donc travailler aussi avec les professionnels du tourisme, mais en les rémunérant bien car leurs marges sont faibles, ce qui peut poser un problème si on est en régie directe ; le Mémorial, lui, est en société d'économie mixte et peut donc faire des bénéfices commerciaux. Surtout, il faut se souvenir que le public visé est exigeant sur le plan du contenu scientifique et pédagogique. Et pour préserver les conditions de visite, il ne faut pas prétendre à un accroissement indéfini des publics.

Les musées de la Seconde Guerre mondiale en Haute-Savoie

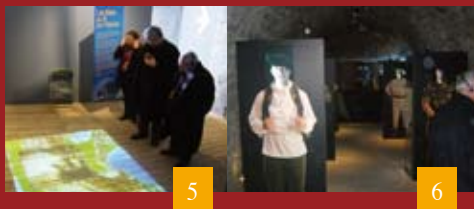
Marina Guichard-Crozet retrace le passage de relais entre associations de résistants et collectivités locales, qui est en marche depuis dix ans pour les musées de Morette, de Bonneville (en cours de réfection) et les sentiers de mémoire du plateau des Glières. Un projet de musée départemental éclaté entre ces sites est en cours. À l'heure actuelle, le site des Glières (le plateau + Morette), a reçu près de 50 000 visiteurs en 2009, avec un pic en été, les 3/4 étant des individuels, 1/4 des groupes. Les premiers sont difficiles à connaître puisque l'accès est gratuit. Les groupes représentent près de 8 600 scolaires (moitié collège, moitié lycée) et environ 3 700 touristes venus par moitié grâce à des voyageurs ou des centres de vacances, par moitié grâce à des associations, amicales, clubs. Chaque site est équipé d'une salle de projection et des ateliers pédagogiques ont été mis en place avec l'IUFM de Bonneville. Le travail avec le Centre régional du tourisme est difficile, car celui-ci raisonne par filières («tourisme vert», «parcs», etc.) : or, le «tourisme de mémoire» n'est pas une filière. Sur le plan scientifique, comme il n'y a pas d'université en Haute-Savoie, il a fallu mettre en place un comité scientifique *ad hoc*, qui a défini plusieurs axes : la collecte d'archives orales du type «récit de vie», la



3 – Une des salles du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à Grenoble présentant deux niveaux de lecture dont l'un destiné plus particulièrement au public scolaire (cartel dans un losange jaune). 4 – Vue de la muséographie actuelle du Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon qui utilise la reconstitution d'ambiance (ici des graffiti de la Résistance).

Le nouveau musée des Troupes de montagne à Grenoble utilise abondamment les moyens audiovisuels.

5 – Dans la première salle, une carte dynamique projetée sur le sol présente le cadre géographique et historique de l'action des Troupes de montagne. 6 – Dans la dernière salle, des installations vidéo donnent la parole à des soldats, à des sous-officiers et à des officiers des troupes de montagne qui expliquent les raisons et les formes de leur engagement.



constitution d'un *corpus* biographique de parcours résistants. Ceci a permis d'enrichir la connaissance des lieux de la Résistance dans le département en dehors des Glières, notamment Annecy, Thonon, la vallée des Aravis – d'où proviennent d'ailleurs souvent les visiteurs savoyards du site.

Élodie Kohler brosse ensuite le tableau des réseaux auxquels participent ces musées. Un premier ensemble est constitué des associations porteuses de projets ponctuels ou d'activités récurrentes: le CD-Rom sur la Résistance en Haute-Savoie (terminé), le CNRD, des actions pédagogiques, etc. Il y a ensuite le réseau MEMORHA, initié par François Dravet, ethnologue de la DRAC, et porté par celle-ci. Il permet des échanges scientifiques ponctués de séminaires d'études faisant l'objet de publications. La DRAC porte également le projet «Mémoire et actualité en Rhône-Alpes» qui a donné lieu à un site internet. Le réseau Mémoire des Alpes a, lui, duré seulement deux ans, car il était dépendant des fonds européens. Il impliquait le Piémont, la Suisse, la France. Il a permis la création d'un site internet trilingue où on peut télécharger des CD-Roms. Un quatrième réseau visant à encourager le tourisme transfrontalier a aussi abouti à un site internet dédié aux ballades culturelles entre Vallée d'Aoste et Haute-Savoie. La Résistance est une des six thématiques présentées et l'essentiel du contenu est téléchargeable sur MP3 et sur iPod. Enfin, le réseau suisse «Archimob», intéresse la Haute-Savoie parce qu'en organisant la collecte d'archives orales sur la Seconde Guerre mondiale en Suisse, il a permis de retracer les activités dans le département de certains acteurs. La base de données correspondante est sur le site internet www.archimob.ch. Ces archives, conservées au Musée de Berne, ont débouché sur la réalisation de 22 films et de CD-Roms. Tous ces réseaux ont un trait commun: ils n'ont pu fonctionner que parce que tous les partenaires avaient des niveaux d'expertise scientifique et d'apport financier similaires. Enfin, les appels

7 –Vue du site de la Maison d'Izieu. Le bâtiment du fond qui était l'ancienne colonie où vivaient les enfants juifs a été préservé comme lieu de mémoire, tandis qu'au premier plan, l'ancienne grange a été transformée en centre d'interprétation.

Photos: Frantz Malassis



7

d'offres concernent souvent le public scolaire parce que les politiques le demandent.

La Maison d'Izieu

Carole Denarié décrit le public de ce lieu de mémoire aménagé en musée, et qui arrive à saturation de sa fréquentation par rapport aux locaux existants. Les 26 000 visiteurs se répartissent en 14 250 scolaires, 3 560 retraités, 2 122 adolescents en individuel et 266 en groupes 3 632 adultes en individuel et 480 en groupes. Des enquêtes ont permis de connaître ce public: il est en majorité composé de primo-visiteurs, qui reviennent ensuite pour le faire visiter à un proche, et qui sont soucieux de transmission intergénérationnelle. Le public étranger est constitué surtout de Suisses, de Belges et de Britanniques. L'accueil est plurilingue: anglais, allemand, polonais, espagnol, italien.

La médiation met l'accent sur la colonie des enfants d'Izieu, dont le bâtiment est conservé et aménagé en lieu de mémoire, alors que l'exposition historique permanente, présentée dans une annexe, est plus généraliste et évoque la colonie qu'à travers deux panneaux. Le grand public se voit proposer des visites guidées, des livrets «découverte» pour les enfants de 11 à 14 ans (sur l'histoire d'une famille), des documents de substitution pour le public handicapé. Pour les scolaires ont été mises en place des visites communes avec le musée de Nantua. À l'heure actuelle, il y a des demandes de visites adaptées pour les centres médico-éducatifs et dans le cadre des «stages citoyenneté» (sanctions judiciaires remplaçant

les travaux d'intérêt général). Le service du développement des publics effectue des démarches auprès des autocaristes, des associations d'anciens combattants et propose des journées de formation aux professionnels pouvant servir de relais dans le département (hébergeurs, autocaristes, offices de tourisme). La présence dans les salons s'est révélée peu probante car les *tour operators* sont peu intéressés: peu de circuits touristiques sont possibles dans l'Ain faute d'une capacité d'hôtellerie suffisante. En revanche, la faiblesse de l'offre touristique a renforcé l'impact du signallement du musée sur l'autoroute Lyon-Chambéry.

En conclusion, on retiendra quelques-unes des nombreuses et pertinentes remarques d'Alain Monferrand venant confirmer les cas de figure présentés ci-dessus: l'importance du signallement du site (sur place et sur le réseau routier), du plurilinguisme de l'accueil et de la médiation – ne serait-ce que par un simple document A3 (*via* un traducteur agréé par le Centre départemental du Tourisme) – et de l'implication des professionnels de l'hôtellerie, qui sont des prescripteurs importants. La connaissance du public est facile aujourd'hui: il suffit de demander aux visiteurs leur code postal national ou international, et de taguer le site internet du musée. Enfin, il faut savoir que les bureaux d'ingénierie culturelle surévaluent le public potentiel et n'y avoir recours qu'en les contrebalançant par un solide comité scientifique. ●

Bruno Leroux

(1) Voir le compte rendu des quatre rencontres précédentes dans *La Lettre de la Fondation* n° 41, juin 2005, n° 49, juin 2007, n° 53, juin 2008, n° 57, juin 2009, également disponibles sur le site internet de la Fondation.

(2) Programme des trois journées:

2 février (Grenoble et Lyon)

- Accueil des participants, par Anouk Bassier, directrice-adjointe des études, chargée de la formation permanente à l'INP.
- Présentation des journées, par Jean-Marcel Humbert, conservateur général du patrimoine à l'Inspection générale des musées, direction des Musées de France, et Bruno Leroux, directeur historique de la Fondation de la Résistance.
- Présentation et visite du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, par Jean-Claude Duclos, conservateur en chef du patrimoine, directeur du musée, et Alice Buffet, chargée de la communication et de la médiation culturelle.
- «La politique d'exposition et la politique des publics du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère», par Jean-Claude Duclos.

- «La politique d'exposition et la politique des publics du musée de la Résistance en Vercors», par Pierre-Louis Fillet, assistant de conservation.
- Présentation et visite du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, par Isabelle Rivé, directrice du CHRD.
- «Le CHRD, tourisme et implantation citadine», par Isabelle Rivé.
- «Le Mémorial de Caen et le tourisme de mémoire», par Stéphane Grimaldi, directeur du Mémorial de Caen.

3 février (Izieu et Grenoble)

- «Les musées de la Seconde Guerre mondiale dans le tourisme en Haute-Savoie», par Élodie Kohler, conservateur du patrimoine, et Marina Guichard-Crozet, conservatoire d'art et d'histoire de la Haute-Savoie.
- Présentation et visite de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés, par Geneviève Erramuzpé, directrice de la Maison d'Izieu.
- «La politique des publics de la Maison d'Izieu», par Carole Denarié, chargée du développement des publics non scolaires.
- Conférence-débat: «Mise en valeur, tourisme et partenariats du patrimoine militaire de la Seconde Guerre mondiale», par Alain Monferrand, secrétaire délégué du comité d'histoire du ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

riats du patrimoine militaire de la Seconde Guerre mondiale», par Alain Monferrand, secrétaire délégué du comité d'histoire du ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

4 février (Grenoble)

- Visite du nouveau musée des Troupes de Montagne, par le capitaine Yann Domenech de Celles.
- Discussion, bilan des journées et perspectives pour 2011.

(3) Tous nos remerciements à Éric Gross, directeur de l'Institut National du Patrimoine, et à toute son équipe qui a assuré la préparation de ce séminaire: Anouk Bassier, directrice-adjointe des études, Muriel Canarelli, son assistante, et Nathalie Halgand, du centre de ressources documentaires, qui a confectionné le dossier remis aux participants.

(4) Le dossier documentaire élaboré par l'INP autour des thèmes du séminaire peut être consulté au Centre de ressources documentaires de l'INP (Nathalie Halgand au 01 44 41 16 45); la bibliographie incluse dans ce dossier est consultable sur le site internet de l'INP: http://www.inp.fr/patrimoines_en_ligne/bibliographies_en_ligne



Pour vous qui avez étudié la réception critique des *Mémoires de guerre*, de quand date la reconnaissance du statut de Gaulle comme écrivain ?

Elle est immédiate, dès la parution du premier tome en 1954, et de la part de critiques et d'écrivains de tous bords et de générations différentes. Une brève revue de presse montre qu'à côté de représentants âgés de la critique traditionnelle plutôt de droite (Émile Henriot dans *Le Monde* ⁽²⁾, André Rousseaux dans *Le Figaro littéraire* ⁽³⁾), on trouve aussi de jeunes écrivains de la presse de gauche : Roger Stéphane (dans *France-Observateur* ⁽⁴⁾) et Claude Roy (dans *Libération*, journal des compagnons de route du PCF ⁽⁵⁾). Tous ces jugements prennent naturellement acte du caractère très traditionnel du style d'écriture du Général, mais pour lui en faire mérite en le situant dans une lignée d'orateurs et de mémorialistes. Le plus précis est peut-être Mauriac dans son « Bloc-notes » qui lui trouve « le grand ton de Bossuet » dans certains passages et conclut : « comme César, comme Napoléon, le général de Gaulle a le style de son destin, un style accordé à l'histoire ⁽⁶⁾ ».

C'est seulement lors de la parution du tome III en 1959, qu'une attaque contre l'écrivain de Gaulle apparaît au nom de la modernité littéraire, sous la plume de Roland Barthes qui dénonce « ce style follement anachronique », « ce style de pasticheur plus que d'écrivain ⁽⁷⁾ ».

Si Barthes intervient dans la presse à ce moment-là, n'est-ce pas parce que ce troisième tome, écrit et paru après le retour au pouvoir de De Gaulle, recèle des enjeux différents des deux premiers ?

Il y a évidemment des motifs extra-littéraires : la critique du parlementarisme contenue dans le livre contribue à justifier les conditions du retour au pouvoir du Général en mai 1958. Le livre est chargé d'une actualité politique qui divise profondément. Alors que les éloges étaient très largement partagés sur les deux premiers tomes tant sur de Gaulle homme

À PROPOS DES MÉMOIRES DE GUERRE DU GÉNÉRAL DE GAULLE : ENTRETEN AVEC JEAN-LOUIS CRÉMIEUX-BRILHAC

Dix ans après leur entrée dans la Bibliothèque de la Pléiade, les *Mémoires de guerre* du général de Gaulle vont figurer, durant l'année scolaire 2010-2011, au programme de lettres des lycéens de terminale L ⁽¹⁾. À cette occasion, il a paru utile de revenir avec Jean-Louis Crémieux-Brilhac, historien de la France libre et préfacier de l'édition de référence, sur les raisons objectives qui obligent à considérer ces mémoires autrement que comme un simple témoignage.

politique que sur l'écrivain, la critique est ici divisée sur ces deux plans.

Revenons au jugement de Mauriac. Ce « style accordé à l'histoire » s'explique peut-être aussi en partie parce qu'il s'agit de raconter une histoire qui a consisté à « refaire la France ». L'emploi de formes d'écriture traditionnelles a d'ailleurs été assumé sous l'occupation par les poètes de la Résistance – et contesté avec violence par un poète comme Benjamin Péret ⁽⁸⁾ – mais aussi bien après la guerre, par exemple par Malraux dans son discours lors du transfert au Panthéon des cendres de Jean Moulin.

Il est certain que l'expérience des années noires a été, pour toute une génération marquée par le pacifisme voire l'antimilitarisme entre les deux guerres, celle de la redécouverte de l'élan patriotique – et avec elle, celle d'une écriture lyrique. Comparer les discours de Schumann et de Brossolette à Londres avec leurs écrits d'avant-guerre serait sans doute éclairant à cet égard. Quant à Aragon, il suffit d'écouter le ton déclamatoire à la limite de l'outrance avec lequel il lisait son *Musée Grévin* en 1944 (« Je vous salue, ma France... ») pour en juger ⁽⁹⁾.

Chez le De Gaulle mémorialiste, il y a la volonté de transformer cette expérience en mythe, de trouver une écriture à la mesure de l'épopée vécue. De Gaulle a ambitionné ce statut d'écrivain. On sait qu'avant de se mettre à la tâche, il s'est plongé dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Châteaubriand, mais aussi dans les *Cahiers* de Barrès. Un aspect fondamental de son œuvre est d'avoir choisi, contrairement à Churchill, de rejeter en annexe les documents d'archives inédits qu'il utilisait. En recourant à un procédé inauguré, je crois, par Guizot, il a ainsi fait coup double : ces annexes en ont fait pendant vingt ans une référence incontournable pour les historiens, tout en permettant à son récit de se placer plus aisément à un autre plan que celui de la preuve historique.

La critique historique est indispensable pour apprécier l'écart entre le mythe et la réalité. Mais le mythe lui-même est à prendre au sérieux. L'écriture de De Gaulle est tout entière sous-tendue par cette « certaine idée de la France » hissée au seuil du tome I des *Mémoires de Guerre*. Sur ce plan, si l'on veut

apprécier l'apport de De Gaulle, n'est-ce pas par rapport à des écrivains comme Maurras, Barrès ou Péguy qu'il convient de le situer ?

Il s'agit en effet de références fondamentales, à l'époque. Le refus du maurrassisme crispé sur l'héritage monarchique parcourt tous les écrits de De Gaulle à partir de *La France et son armée* (1938), qui glorifie aussi bien les généraux de la Révolution que ceux de l'Ancien régime. En glorifiant une mythique France « vingt fois séculaire ⁽¹⁰⁾ », de Gaulle assume tout le passé de la France. Sa référence la plus volontiers citée dans ses discours de guerre est Péguy : c'est une France qui ne peut se replier sur elle seule car elle a une vocation universelle, elle est tournée vers l'avenir. Dans les *Mémoires de guerre*, cette référence à Péguy passe aussi par l'écriture, notamment aux dernières pages du tome I (« Mère... nous voici pour vous servir ») et du tome III. À la fin de celui-ci, l'évocation des paysages de la Haute-Marne puis la prosopopée des quatre saisons pourraient renvoyer plutôt à une conception barrésienne de la France, charnelle et liée au culte de la terre et des morts ⁽¹¹⁾, mais la fin du texte est un retour à Péguy : « Vieille France accablée d'histoire, meurtrie de guerres et de révolutions (...) mais redressée, de siècle en siècle par le génie du renouveau ! ».

(1) Parmi les œuvres au programme, destinées à changer tous les deux ans.

(2) 23 octobre 1954.

(3) 30 octobre 1954.

(4) 28 octobre 1954.

(5) 3 novembre 1954.

(6) 11 octobre 1954 (publié dans *Bloc-Notes 1952-1957*, Flammarion, 1958).

(7) *France-Observateur*, 12 novembre 1959.

(8) *Le déshonneur des poètes*, Mexico, 1945 (rééd. Mille et une nuits, 1997).

(9) Aragon a enregistré son texte clandestinement dans le studio du Club d'Essai de Pierre Schaeffer, en 1944.

(10) « il y a un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde » (discours du 1^{er} mars 1941 à Londres, *Discours et messages*, tome I, Plon, 1970).

(11) Pierre Bénard, « Un de Gaulle barrésien ou un Barrès gaullien (sur l'épilogue des *Mémoires de guerre*) », *Espoir* n° 72, 1990 (article téléchargeable sur le site www.charles-de-gaulle.org).

Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER)

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS DE MER

De nombreuses rencontres intergénérationnelles se sont succédées au cours de ce trimestre permettant à MER de transmettre la mémoire de la Résistance auprès d'un très large public.



Quelques moments forts du douzième Récital de la Poésie et de la Chanson de la Résistance en l'Hôtel national des Invalides...

- 1 – Marcelle Rosnay veuve de Jean-Pierre Rosnay.
 - 2 – Une élève prête sa voix à Lucie Aubrac.
 - 3 – Un élève récite « Je trahirai demain » de Marianne Cohn.
 - 4 – Une élève joue *Antigone*.
 - 5 – Ce récital est l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle rassemblant des jeunes lycéens, des adhérents de MER et des pensionnaires de l'Institut national des Invalides.
- Au premier rang : Madeleine Roubenne qui donna le jour à une fille à Ravensbrück et les enfants de Jean-Pierre Rosnay: Blaise, Yasmine et Sabine.



Photos Marc Fineltin

Le Récital de la Poésie et de la Chanson de la Résistance

Judi 10 avril, MER a organisé une rencontre autour de la poésie et des chansons de la Résistance, dans le cadre du « Printemps des poètes » à l'Hôtel national des Invalides de Paris, lieu chargé d'histoire.

Sous le haut patronage des ministères de la Culture, de l'Éducation nationale et du Secrétariat d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, ce douzième récital, a été dédié à Jean-Pierre Rosnay, résistant à quinze ans et demi dont « la poésie fut sa respiration » tout au long de sa vie. Il nous a quittés le 19 décembre 2009. Celle qui fut sa muse, Marcelle, entourée de ses enfants et de ses amis poètes, était présente pour interpréter quelques-uns des plus beaux textes écrits pendant « ces années noires ».

Les élèves du lycée Blomet et de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur préparés par leurs professeurs, Laurence Chauvin, Michèle Arlet, Marion Moritel et Jean-Marc Gonod, ont interprété des œuvres poétiques à une et plusieurs voix tout au long du récital. Parmi les textes choisis: ceux de Jean-Pierre Rosnay, de Robert Desnos, d'Aragon, de d'Astier de la Vigerie, de René Char et deux poèmes d'un résistant-déporté dont l'un

récitait dans la langue de Churchill. Les textes de Marianne Cohn, de Lucie Aubrac et de Geneviève Anthoiz-de Gaulle qui mettaient aussi en lumière « les couleurs de la femme », confirmant à la fois comme l'écrivit Aragon : « quelle était l'avenir de l'homme » et reflétant ainsi le thème du « Printemps des Poètes » de cette année. Avec sa guitare, René Bellaïche, a chanté *La complainte du partisan* d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie et *Lamartine* de Jean-Pierre Rosnay.

Moment d'émotion lorsque Selma, Bérénice et Romane ont interprété des extraits de la pièce de Jean Anouilh *Antigone* qui voit l'indomptable Antigone et ses états d'âme face à face avec la raisonnable et pondérée Ismène, puis l'impossible et irréconciliable dialogue entre Antigone et Créon. Noémie, Delphine, et Olivia entourées de leurs camarades ont rappelé la personnalité de Simone Veil, son parcours et l'hommage que lui rendait Jean d'Ormesson le jour de son entrée sous la Coupole de l'Académie française « au fauteuil de Racine qui parlait si bien de l'amour ».

Après une lecture d'Arthur Rimbaud, un regard nouveau sur la création avec des auteurs méconnus dont Nazim Hikmet, et la présence de « la jeune poésie » avec Jonathan Greiner, dont les vers récités par des jeunes ont suscité l'enthousiasme de tous, ainsi qu'un texte composé par une élève de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur clôturaient ce récital.



Cérémonie à la mémoire des étudiants et lycéens résistants tués

- 1 – Le monument, œuvre du sculpteur Watkin.
 - 2 – Les personnalités représentant le Sénat, l'Académie de Paris, la mairie de Paris, la Fondation de la Résistance et MER.
- De gauche à droite : Marjanna Couturier, Odette Christienne, Jacqueline Fleury, Anne-Marie Payet, Jacques Vistel (2^e rang), Frédérique Neau-Dufour (2^e rang), François Archambault, Patrick Gérard.
- 3 – Jacqueline Fleury, résistante-déportée a prononcé un vibrant hommage aux étudiants et lycéens morts dans la Résistance
 - 4 – Les chorales des lycées Alviset, Buffon et Voltaire.



La cérémonie à la mémoire des étudiants et lycéens résistants tués

Dans les Jardins du Luxembourg, devant le très beau bronze de Watkin érigé à la mémoire des étudiants et lycéens tués, MER avait invité pour ce traditionnel hommage **judi 6 mai** les élèves et les professeurs des collèges Pierre Alviset, Buffon et Voltaire.

La cérémonie était présidée par la sénatrice Anne-Marie Payet, représentant le président du Sénat, assistée du recteur Gérard, de M^{me} Frédérique Neau-Dufour, représentant le Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, de M^{me} Fourmond, principale du collège Alviset et de M. Pégon, ancien président de l'association « À la rencontre de Pierre Alviset » qui a fusionné avec MER en 2009.

Cette année le discours d'hommage était prononcé par Jacqueline Fleury, résistante-déportée, qui fit notamment référence à deux martyrs des nazis: les jeunes maquisards François Bayet, mort en déportation, et Pierre Alviset « mitraillé » par les soldats nazis. ●

Photos Marc Fineltin

Jean Novosseloff
Secrétaire général de MER

UNE RENCONTRE FRANCO-BRITANNIQUE

Comme chaque année la veille de la Saint-Georges, le **jeudi 22 avril**, MER s'est retrouvée avec ses amis de *The Royal British Legion* et son président Roger Thorn aux pieds des statues du général de Gaulle et de sir Winston Churchill pour déposer des gerbes en l'hommage à ces deux figures emblématiques de la Résistance et plus largement aux souvenirs des combats menés par les deux pays pendant la Seconde Guerre mondiale. Antoine Dupont-Fauville, secrétaire général de la Fondation de Charles Gaulle et Henri Ecochard, Français libre, membre de MER assistaient à cette cérémonie.



Photo M. Duranton

DEUX CONFÉRENCES HISTORIQUES PASSIONNANTES

À l'initiative de MER, le 18 mars et le 15 avril 2010, deux conférences ont été organisées dans les salons de la Fondation de la Résistance devant un large public d'invités.



Anne Hogenhuis

Au cours de la première conférence M^{me} Anne Hogenhuis ⁽¹⁾ a retracé la vie de l'un des pionniers de la Résistance : Boris Vildé. Fusillé par les Allemands au Mont-Valérien le 23 février 1942 à 33 ans, il avait fondé le premier groupe de Résistance organisée, qu'on appellera par la suite le réseau du musée de l'Homme, et qui publia un journal intitulé *Résistance*.

Avec sensibilité Anne Hogenhuis, a rappelé le parcours de ce jeune Russe chassé de son pays par la révolution d'Octobre 17, qui après un séjour dans les pays baltes se retrouve dans le Berlin des années 30 « de la montée du nazisme ».

De nombreuses rencontres marqueront sa vie, en particulier celle avec Gide qui lui fait connaître Paul Rivet, directeur du musée de l'Homme et qui lui ouvrira à Paris les portes des élites intellectuelles opposées au fascisme et celle encore avec sa future belle famille qui lui permettra de reprendre ses études universitaires. Rencontre aussi avec Anatole Lewitsky, émigré comme lui, qui le met en contact avec le musée de l'Homme où il effectue plusieurs missions couronnées de succès, devenant ainsi très vite membre à part entière de l'équipe du Musée.

Dans la seconde partie de son exposé l'historienne, démontre comment, grâce à son charisme, Boris Vildé sut s'entourer de femmes et d'hommes comme Yvonne Oddon, Germaine Tillion, Anatole Lewitsky qui ne se résignaient pas au malheur, en créant l'un des premiers réseaux de la Résistance : celui du musée de l'Homme. Un journal naîtra aussi, auquel une brillante équipe apporta son concours autour de Jean Cassou et de Jean Paulhan. Le premier numéro paraît le 15 décembre 1940. Le dernier numéro paraîtra après l'arrestation de Lewitsky puis de Vildé, sous la responsabilité de Brossolette et Paulhan.

Corollaire de l'engagement de ces femmes et de ces hommes : la répression. « *Nous serons tous fusillés* » avait dit prophétiquement Boris Vildé à Germaine Tillion. Début 1941 les arrestations commencent où imprudences et trahisons joueront leur rôle. Boris Vildé est arrêté le 26 mars 1941.

À Fresnes, pour l'historienne, l'homme d'action s'est effacé et a laissé place au philosophe et au poète qui écrira des « *textes admirables* » sur des petits bouts de papier disparates qui seront, après sa mort, édités et qui s'appelleront : *Feuilles de Fresnes*.

Cette conférence s'est terminée avec beaucoup d'émotion avec la lecture par Anne Hogenhuis de la lettre d'adieu de Boris à son épouse « Ma bien aimée, Irène chérie » où il lui explique qu'il lui avait caché sa condamnation à mort...

Au cours de la seconde conférence, M^{me} Michèle Cointet répondait à la question suivante: **Quelles furent les « relations de guerre » entre Winston Churchill et Charles de Gaulle entre juin 1940 et août 1943, date à laquelle le Comité français de Libération nationale (CFLN) est reconnu par les Alliés ?**

Si Winston Churchill et Charles de Gaulle furent unis dans le refus de la défaite et la défense de la liberté du monde et de ses valeurs morales leurs relations seront souvent conflictuelles. Ces deux personnalités hors du commun portaient chacune sur leurs épaules le destin de leur pays. Relations déséquilibrées entre un homme « *seul et démuné de tout* », jaloux de son indépendance, nourrissant quelques défiances à l'égard de la Grande-Bretagne et un homme, certes francophile, mais comptable d'un immense empire, pris dans la tourmente d'un conflit mondial et dont le regard au fil des années de guerre se tournera plus vers son allié d'outre-Atlantique.

Si en juin 1940, l'entente est amicale entre les deux hommes, après cette première « *lune de miel* » des tensions provisoires entre les deux hommes ne tarderont pas à apparaître.

L'échec de Dakar (fin septembre 1940), la faiblesse des premiers ralliements au général de Gaulle, et les discrètes relations entretenues par les Anglais avec Vichy entretiendront ces premières discordes, heureusement tempérées par leur entourage et en particulier par le francophile chef du *Foreign Office* Anthony Eden.

Le comportement des autorités civiles anglaises en Syrie et au Liban à l'égard de Vichy, puis les suites de l'opération franco-britannique en Syrie et le débarquement des Anglais à Madagascar, en mai 1942, aggraveront singulièrement les rapports entre les deux hommes.

Le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, ainsi que le « *mariage forcé* » avec Giraud que Roosevelt et Churchill veulent imposer au Général rendront les tête-à-tête de Gaulle-Churchill tumultueux.

Prochaines manifestations de MER en 2010

► Dimanche 6 juin :

Dépôt de gerbe sur la tombe de Pierre Alviset, à Gentilly, à l'occasion de l'anniversaire de son entrée au maquis et du débarquement des Alliés en Normandie.

► Lundi 14 juin à 15h30 :

Assemblée générale ordinaire annuelle de MER à la Fondation de la Résistance, puis à 17 heures le professeur Laurent Douzou donnera une conférence sur Lucie Aubrac.

► Vendredi 18 juin :

Participation de MER à Paris, en province et à l'étranger pour le 70^e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle.

► Samedi 26 juin à 10h45 :

Inauguration par MER d'une stèle à la mémoire des résistants toulousains édifiée par la FNAR.

► Lundi 4 octobre à 14 heures :

Nouveau colloque sur la Résistance familiale au Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin.

► Mi-octobre :

Participation annuelle de MER à « La 25^e heure du Mans » (dédicaces de livres et débats sur la Résistance) et aux Rendez-vous de l'Histoire à Blois.

► Lundi 18 octobre à 14 heures :

Colloque annuel sur l'Héritage de la Résistance organisé par MER dans la salle Colbert de l'Assemblée nationale.

► Samedi 27 novembre à 14 heures :

Septièmes « Rencontres et Dédicaces du livre résistant » organisées par MER à la Fondation de la Résistance.

► Décembre 2010 :

Réunions annuelles co-organisées par MER et les Fondations ou associations concernées, autour du thème de 2011 et du cinquantenaire du CNRD, à Paris et en province.

Adhésion :

Si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à « Mémoire et Espoirs de la Résistance » ! Cotisation 30 € (incluant l'abonnement à « Résistance et Avenir »).

- Chèque à libeller à « Mémoire et Espoirs de la Résistance », Place Marie-Madeleine Fourcade, 16-18 place Dupleix, 75015 Paris
- Courriel : memoresist@m-e-r.org
- site internet : www.memoresist.org
- Tél. : 01 45 66 92 32 et 01 45 66 44 70

Aux périodes de crises et de tensions entre juin 1940 et août 1943 se succéderont des rencontres où l'entente entre ces deux personnalités d'une grande intelligence et au caractère bien « trempé » fut constructive et empreinte de sérénité et parfois d'humour.

Tout en long de son exposé imagé et vivant Michèle Cointet a su faire revivre, souvent au mot à mot, les dialogues entre les deux hommes et l'atmosphère des *Chequers* où se déroulaient leurs entretiens. Churchill s'était un jour exclamé : « *De Gaulle ? Ah ! C'est l'Homme de la France* », tandis que de Gaulle écrivait le 24 janvier 1965 à l'occasion des obsèques de Winston Churchill : « *Dans ce grand drame, il fut le plus grand* ».

Jean Novosseloff

(1) Le texte intégral de la conférence de Madame Hogenhuis figure sur notre site internet www.memoresist.org

Association pour des Études sur la Résistance

LA RÉSISTANCE DANS L'AUBE

La Résistance dans l'Aube, 21^e CD-Rom de la collection « Histoire en Mémoire 1939-1945 » de l'AERI, vient de paraître.

La Résistance dans l'Aube, le plus récent des titres parus dans la collection éditoriale « Histoire en mémoire 1939-1945 », est le fruit d'une coédition entre l'Association pour des Études sur la Résistance Intérieure (AERI) et le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Champagne-Ardenne (CRDP).

La décision d'ouvrir la collection sur les programmes scolaires d'histoire fait suite à une réunion il y a dix ans à Reims, entre le recteur de l'académie, le directeur du CRDP, le vice-président de l'AERI, l'Inspectrice régionale d'histoire-géographie et un professeur docteur en histoire spécialiste de la Seconde Guerre mondiale.

Le CRDP, dont la mission consiste à produire et diffuser des ressources pédagogiques pour les enseignants, a engagé l'édition d'un CD-Rom dans chacun des quatre départements de la région, en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants (ONAC).

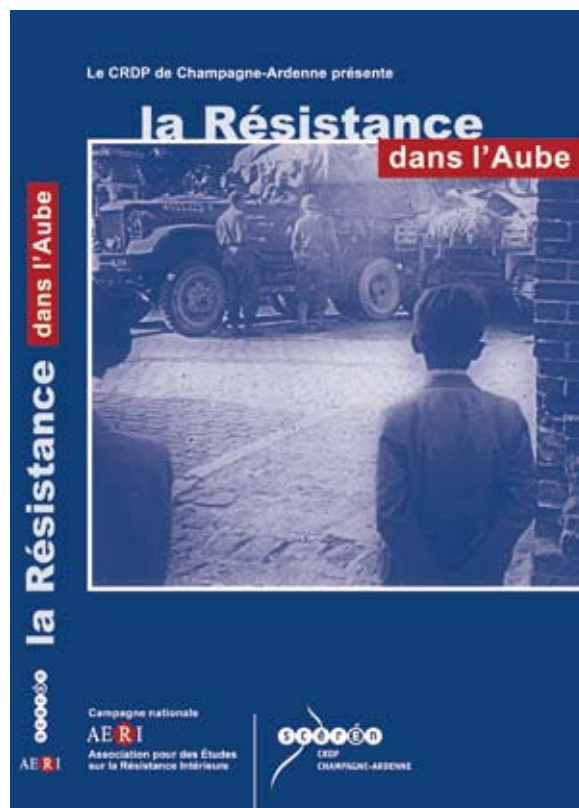
La réalisation du CD-Rom dans l'Aube, après celui de la Haute-Marne sorti en 2004, est le résultat de recherches menées par une équipe constituée en majorité d'enseignants. Hormis l'existence de quelques monographies et travaux universitaires, la Résistance n'avait pas bénéficié jusqu'alors d'un travail de synthèse.

Dans ce département alliant caractère rural et industriel, les troupes allemandes victorieuses prennent possession dès la mi-juin 1940 des points stratégiques : camp militaire de Mailly, base

aérienne de Romilly-sur-Seine, centre ferroviaire de Troyes-la Chapelle Saint Luc. Dès l'automne 1940, les premiers signes d'hostilité à l'occupant se manifestent par des tentatives de sabotage. Ces actes demeurent néanmoins isolés ; la répression s'abat rapidement sur leurs auteurs avec pour les cas les plus graves des condamnations à mort.

Les réseaux s'implantent progressivement à partir de 1941, bénéficiant de l'engagement local de figures telles qu'André Mutter ou Georges Wauters. Les mouvements prennent également une importance accrue à partir du printemps 1942, à l'image de l'Organisation civile et militaire ou de Ceux de la Libération. Dans le même temps, les communistes participent activement à la propagande clandestine. Des vagues d'arrestations viennent néanmoins les décimer tandis que les Allemands pratiquent une rigoureuse politique des otages qui se traduit par des exécutions à Clairvaux et Montgueux. Les socialistes s'organisent au sein de Libération-Nord, grâce aux figures tutélaires de Gabriel Thierry et de Pierre Brossolette.

L'année 1943 permet d'accélérer la structuration de la Résistance. L'Aube connaît ainsi ses premiers parachutages d'armes. Par ailleurs, la destruction des installations des rotondes SNCF de Troyes en juillet 1943 vient témoigner de la



COLLECTION « HISTOIRE EN MÉMOIRE 1939-1945 » : UN DVD-ROM JEUNE PUBLIC POUR L'OPÉRATION « VALEURS DE LA RÉSISTANCE, VALEURS DES JEUNES AUJOURD'HUI »

L'AERI, forte de son expérience en tant qu'éditeur multimédia et auprès des jeunes, réalise actuellement un outil d'éducation à la citoyenneté à partir d'engagements de résistants. L'objectif est qu'il soit utilisé dans le cadre de l'opération pédagogique « valeurs de la Résistance, valeurs des jeunes aujourd'hui », mais aussi comme outil complémentaire au cours d'histoire, d'éducation civique, dans le cadre du CNRD, pour des animations sur l'engagement des jeunes... Il convient aux élèves de CM2 avec un adulte, puis se consulte de manière autonome.

Douze résistant(e)s ont été interviewés, à partir des questions des élèves récoltées dans les classes. Ces séquences vidéos de trois minutes maximum sont liées à des explications écrites (biographies, présentations de différents mouvements et réseaux, explications sur des thèmes...) et de nombreux documents d'archives.

Des professeurs préparent des « parcours pédagogiques », c'est-à-dire des activités et exercices pour les élèves sur un temps limité, à partir du DVD-Rom. Cela permettra au professeur novice de naviguer dans le DVD-Rom, qui contient plus de cinq heures de vidéo et une multitude de thèmes ! Ceux

choisis sont celui de la clandestinité pour les CM2, et du Conseil national de la Résistance pour le secondaire, mais une infinité de parcours pourrait ainsi être imaginée à partir de ce même outil.

Le DVD-Rom contient de nombreux outils pédagogiques, dont des cartes (notamment les itinéraires des résistants interviewés), un glossaire pour les enfants, une médiathèque (recensant toutes les images du DVD-Rom) et un moteur de recherche. Une bibliographie, comprenant des ouvrages de littérature de jeunesse sur le thème, est également proposée.

La spécificité du projet pédagogique de l'AERI est de mettre en lien des engagements de résistants avec ceux de jeunes aujourd'hui ; deux entrées principales permettent donc d'accéder au contenu : celle sur l'engagement des résistants et une autre proposant des vidéos de jeunes engagés dans l'opération « valeurs de la Résistance, valeurs des jeunes aujourd'hui ».

Plusieurs partenaires soutiennent déjà financièrement cette réalisation : le Haut-commissariat à la jeunesse, les régions Île-de-France et Picardie, les départements de Seine-Saint-Denis et de la Creuse, la ville de l'Île-Saint-Denis.

La sortie est prévue pour l'automne 2010. ●

nce Intérieure (AERI)

qualité des renseignements obtenus par le SOE. Le nombre croissant de réfractaires au Service du Travail Obligatoire favorise le développement des maquis. Au printemps 1944, sous l'impulsion prépondérante de l'Armée Secrète et des FTP, des dizaines de groupements d'importance inégale voient le jour. Mais les Allemands réagissent avec vigueur, attaquant la majorité des maquis qui, insuffisamment armés, doivent se replier. De surcroît, les arrestations, emprisonnements et déportations se multiplient. Meurtrie, la Résistance placée sous l'autorité d'Émile Alagiraude

participe toutefois à la libération du département par les troupes américaines.

Désireux de poursuivre la lutte, de nombreux FFI décident de s'engager. La signature de la capitulation met un terme à leur aventure. Désormais les associations auboises assurent la transmission de la mémoire parmi une population qui montre un intérêt tout particulier pour la Résistance.

Ce CD-Rom est vendu 20 €. Il est disponible à l'AERI www.aeri-resistance.com et au CRDP de Champagne-Ardenne www.crdp-reims.fr ●

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE EN LIGNE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Collection privée DK.

Le samedi 6 mars 2010, aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille, s'est tenue l'assemblée constitutive d'une nouvelle association régionale adhérente à la Fédération des Musées de la Résistance nationale. Elle se propose de :

- gérer et de développer le Musée de la Résistance en ligne en Provence-Alpes-Côte d'Azur 1940-1945. À cette fin, l'association étudie et valorise les témoignages et les souvenirs de toute nature évoquant la Seconde Guerre mondiale, l'Occupation, la Collaboration, la Résistance et la Libération en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- porter au niveau régional le projet de Musée de la Résistance en ligne développé nationalement par la Fondation de la Résistance et l'Association pour les études sur la Résistance intérieure (AERI).

Raymond Aubrac, grand résistant, ancien commissaire de la République de la région de Marseille, Michel Vauzelle, président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Frédéric Vigouroux, vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, délégué aux relations avec les anciens combattants et affaires militaires représentant le président du Conseil général, apportent leur soutien à cette initiative, importante pour mieux faire connaître la Résistance dans notre région. Edmonde Charles-Roux, qui ne pouvait assister à cette réunion, a fait de même par courrier, ainsi que nombreux grands

De gauche à droite : Robert Mencherini, président de l'Association des amis du Musée de la résistance en ligne en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1940-1945, Michel Vauzelle, président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Raymond Aubrac, résistant, ancien commissaire de la République de la région de Marseille, Frédéric Vigouroux, vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, délégué aux relations avec les anciens combattants et affaires militaires et Jacqueline Ursch, directrice des Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

témoins et beaucoup d'institutions et de collectivités territoriales. Une démonstration des outils informatiques utilisés pour le site, a mis en évidence l'apport d'Internet, aussi bien au niveau de la présentation et de l'analyse des documents que de leur utilisation pédagogique.

Aujourd'hui, l'association se met au travail sous la houlette d'un conseil d'administration composé de résistants, d'associations de mémoire, d'historiens et de chercheurs, mais aussi de simples citoyens qui estiment que la Résistance ne doit pas être oubliée et que son histoire doit être connue.

Vous pouvez contacter l'association à son siège : Association des amis du Musée de la Résistance en ligne en Provence-Alpes-Côte d'Azur 1940-1945 – Archives départementales des Bouches-du-Rhône – 18-20, rue Mirès – 13003 Marseille. ●

Actualités de l'AERI

- **L'AERI publie *Mes années vertes 1943-1945* suivi de *Visages de la Mémoire*, recueil de poèmes de Claude Ducreux.** La première partie est une réédition de poèmes d'époque, la seconde est composée de poèmes écrits sur des lieux de mémoire et en hommage à des camarades de la Résistance (commandes auprès de l'AERI : 5 € + frais de port).

- **Le 28 mai dernier, l'AERI a réuni plus de 300 personnes de toute la France à l'hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France pour la rencontre nationale «valeurs de la Résistance, valeurs des jeunes aujourd'hui».** L'occasion était donnée aux élèves participant de présenter les actions citoyennes qu'ils ont menées durant l'année scolaire, suite aux témoignages de résistants dans leurs classes. L'après-midi était consacré à des projections et à un débat intergénérationnel, en association avec Ciné-Histoire, sur le thème de l'engagement hier et aujourd'hui.

- **Ciné-Histoire, l'AERI et la Documentation Française ont organisé, le 10 juin 2010 à 14h30, à l'Hôtel de Ville de Paris, une rencontre autour de la parution du livre *Impri-meurs et éditeurs dans la Résistance*** (AERI et Documentation française). Le film de J. Van Effenterre, *Défense de la France - Histoire d'un journal et d'un mouvement clandestin* (2007) a été projeté. Les intervenants invités étaient Anne Simonin, auteur de *Les éditions de Minuit 1942-1955; le devoir d'insoumission* (IMEC, 1994) et Raymond Aubrac, sur la confection et l'emploi des faux papiers.

- **Le 15 juin après-midi, à Voisins-le-Breton-neux (78), l'AERI a proposé aux collégiens réunis pour l'occasion d'en savoir plus sur la Résistance près de chez eux.** Cela a été possible grâce, essentiellement, à une conférence pédagogique sur la Résistance locale et une rencontre avec Jean Rispal. Ce dernier était résistant à Libé-Nord à proximité de Voisins, alors qu'il était adolescent.

Renseignements

Pour toute information, contacter l'AERI (association loi 1901 d'intérêt général) Association pour des Études sur la Résistance Intérieure, affiliée à la Fondation de la Résistance

- Sièges sociaux et bureaux :

16-18 place Duplex 75015 Paris

- Tél. : 01 45 66 62 72

- Fax : 01 45 67 64 24

- Courriel : contact@aeri-resistance.com

- Site internet : www.aeri-resistance.com

VIEN DE PARAÎTRE

La présence de ces titres dans «vient de paraître» ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informé les abonnés de «La Lettre», des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre.

Clandestins de la Liberté. Ligne de démarcation et frontière suisse. 1940-1944.
André Besson.

Les Presses du Belvédère (22, rue des Remparts – 25 300 Pontarlier), 204 p., 18 €.

«Aryanisation» économique et spoliations en Isère (1940-1944).
Tal Bruttman.
Préface de Michel Destot, maire de Grenoble, député de l'Isère.
Presses Universitaires de Grenoble, 255 p., 20 €.

Chère Mademoiselle... Alice Ferrières et les enfants de Murat, 1941-1944.
Patrick Cabanel.
Préface de Mona Ozouf.
Calmann-Lévy et le Mémorial de la Shoah, 558 p., 26.90 €.

La guerre de 1939-1945. Résistance et Déportation dans le Forez.
Gérard Aventurier, Pascal Chambon, Claude Latta et Sylvia Millet.
Cahiers de village de Forez n° 70, janvier 2010, 79 p. Pour se procurer le numéro de cette revue écrire aux Cahiers de village de Forez – centre social – 13, place Pasteur – 42 600 Montbrison.

La France Libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud). Témoignages.
Textes recueillis par François Berriot avec le concours de Vêran Cambon de Lavalette et Alain Riols.
Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez et l'Harmattan, 350 p., 32.50 €.

Avec les cadets de Saumur.
Album de bande dessinée de Guillaume Berteloot (dessins) et Patrick de Gmeline (scénario).
Éditions du Triomphe (01 40 54 06 91), 48 p.

Le Mont-Valérien. Résistance, répression et Mémoire.
Sous la direction de Claire Cameron avec la participation de Thomas Fontaine, Julien Joly, Thomas Pouty et Franck Segrétain.
Coédition ministère de la Défense et éditions Gourcuff-Gradenigo, 272 p., 19 €.

«À vous et à la vie». Lettres de fusillés du Mont-Valérien (1940-1944).
Sous la direction de Guy Krivopissko avec le concours de Sarah Cadorel et Claire Cameron.
Préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac.
Éditions Tallandier et ministère de la Défense, 240 p., 19 €.

Les Français parlent aux Français. 18 juin 1940- 18 juin 1941.
Choix et commentaires de Jacques Pessis. Conseils historiques de Jean-Louis Crémieux-Brilhac.
Omnibus, 1 138 p., 29 €.

Imprimeurs et éditeurs dans la Résistance.
Sous la direction de Laurence Thibault.
Préface de Raymond Aubrac.
AERI et la Documentation française, 231 p., 18 €.

Monuments Men. Rose Valland et le commando d'experts à la recherche du plus grand trésor nazi.
Robert M. Edsel avec Bret Witter.
Éditions Jean-Claude Lattès, 452 p., 22 €.

Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944).
Gaël Eismann.
Éditions Tallandier, 592 p., 32 €.

Les cadets de Saumur. Juin 1940.
Patrick de Gmeline.
Presses de la Cité, 398 p., 21.50 €.

Mémoires de Résistance. La création et l'organisation de l'Armée secrète à Béziers, Saint-Pons, Bédarieux et Narbonne.
Joseph Lanet.
Édition scientifique établie par Guy Roger et les Archives départementales de l'Hérault.
Éditions Delatour France (Le Vallier – 07 120 Sampzon) et Conseil général de l'Hérault, 235 p., 21.10 €.

Charlotte Delbo. Entre Résistance, Poésie et Théâtre. Une vie accomplie.

Françoise Maffre Castellani.
Éditions du Cygne (4, rue Vulpian – 75 013 Paris), 150 p., 15 €.

Évasion 44 suivi de Souvenirs inédits de la Grande Guerre.
Yvonne Pagniez.
Préface de Jacqueline Fleury, présidente de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance.
Éditions du Félin (01 44 83 11 30), collection Résistance Liberté-Mémoire, 264 p., 22 €.

Dictionnaire des compagnons de la Libération.
Vladimir Trouplin.
Préface de Nicolas Sarkozy, président de la République.
Élytis (05 56 68 06 50), 1 232 p., 49 €.

La Mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours.
Olivier Wieviorka.
Éditions du Seuil, 308 p., 20 €.

Casabianca (DVD-Rom).
Réédition du film en noir et blanc de Georges Pecklet, 1951, 84 mn.
D'après le récit du commandant Jean L'Herminier.
Pour vous procurer ce DVD-Rom au prix de 18 € frais de port inclus, adresser votre commande accompagnée de son règlement par chèque libellé à l'ordre de «La Corse et le Cinéma» à: la Cinémathèque de Corse – Association La Corse et le Cinéma – Espace Jean-Paul de Rocca Serra – BP 50 – 20 537 Porto-Vecchio cedex

À LIRE

Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous vous conseillons la lecture. Vous pouvez retrouver d'autres comptes rendus de lecture sur notre site www.fondationresistance.org à la rubrique «Nous avons lu».

Mémoires. Tome II. C'était ma guerre, ma France et ma douleur.
Maurice Druon,
de l'Académie française.
Plon - éditions du Fallois, 240 p., 21 €.

Il y a quelques semaines, le second tome posthume des Mémoires de Maurice Druon, président d'honneur de la Fondation de la Résistance,

est paru. Tous ses amis et admirateurs l'attendaient. M^{me} Madeleine Druon, sa veuve, a comblé nos vœux.

Le premier tome, paru en 2006, s'intitulait *L'Aurore vient du fond du ciel* et traitait des origines et de la formation du futur académicien jusqu'en 1940. Cette deuxième livraison porte sur la Seconde Guerre mondiale et la Résistance, depuis l'École de cavalerie de Saumur jusqu'aux premiers ouvrages de notre écrivain-journaliste.

Du «Printemps des désastres» au «Retour à la lumière», ce gaulliste militant montre l'effondrement de la France après l'invasion nazie et la collaboration vichyste. Il raconte son entrée en Résistance, son évasion vers Londres *via* l'Espagne et le Portugal, la rédaction du *Chant des Partisans* avec son oncle Joseph Kessel, ses articles comme correspondant de guerre, la montée du général de Gaulle.



Heureusement, Maurice Druon a relu son manuscrit avant de mourir. Mais, hélas, aurons-nous jamais ses souvenirs de son prix Goncourt à 30 ans, de son entrée à l'Académie française à 48 ans, de sa participation au gouvernement Messmer comme ministre de la Culture, de son élection aux Parlements français et européen, de son Secrétariat perpétuel de l'Académie française pendant 13 ans?

Je garde de lui des souvenirs lumineux depuis l'île de la Réunion avec la Comédie française et la Garde républicaine, il y a plus de 40 ans, jusqu'à Bruxelles il y a trois ans: il y avait magnifiquement défendu la langue française au Parlement européen, où une majorité absolue d'États membres le soutenaient... Que de combats!

François Archambault

LA CRÉATION DE LA FÉDÉRATION DES LAURÉATS DU CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Une fédération des lauréats du concours scolaire annuel de la Résistance et de la Déportation a été créée au début de l'année 2009 à l'initiative de la Fondation de la Résistance et de la Fondation pour la mémoire de la Déportation.

Il s'agissait de relancer sous une forme nouvelle une initiative de la CNCVR datant de 1992 qui avait abouti à la déclaration d'une association des lauréats auprès de la préfecture de Paris. Malheureusement, celle-ci était tombée en désuétude vers 2005. Il existait cependant des groupements actifs et efficaces au niveau départemental dans l'Aisne, les Bouches-du-Rhône, la Marne et le Var. Le but commun de ces associations était de maintenir le lien issu de la participation au concours de jeunes collégiens et lycéens qui s'étaient inves-

tiés au-delà du strict programme de leurs classes dans l'étude d'un thème relatif à l'histoire de la Résistance ou de la Déportation pendant la période de l'occupation de l'Europe par les nazis et leurs complices.

Cette mobilisation des jeunes générations est plus que jamais d'actualité. La forme nouvelle de « fédération » a semblé plus appropriée que l'ancienne afin de s'appuyer sur l'existant plutôt que de se substituer à l'initiative locale. La fédération reçoit l'adhésion des groupements académiques et départementaux et permet aussi l'adhésion directe lorsqu'aucune organisation locale n'existe.

Le nouvel arrêté ministériel du 21 décembre 2009 reconnaît l'existence de la fédération des lauréats qui a désormais sa place dans le jury national du concours et dans les jurys

départementaux. Les représentants de la fédération sont donc appelés à constituer un des relais indispensables aux organisations dont la vocation est d'enregistrer les témoignages et de favoriser les recherches des historiens de la période contemporaine.

Toutes les informations utiles peuvent être recueillies à l'adresse du siège social de la Fédération des lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation – 16-18, place Duplex – 75015 Paris ou sur le site de la Fondation de la Résistance : www.fondationresistance.org

Nous invitons vivement nos lecteurs à diffuser cette information auprès des jeunes qu'ils rencontrent lors des entretiens préparatoires aux épreuves du concours. ●

Jean Gavard

vice-président de la Fondation de la Résistance.

LE DON DU COSOR À LA FONDATION

En juin 2007 le conseil d'administration de la Fondation de la Résistance, après délibération du COSOR, avait accepté la donation des biens immobiliers du COSOR *sis* à Aix-en-Provence. Le 17 juin 2009 lors de la tenue du Conseil d'administration de la Fondation de la Résistance, Pierre Sudreau, avant de quitter la présidence, et Charles Bérenholz, président du COSOR, ont signé officiellement l'acte de donation.

Le 10 mars dernier, à l'occasion d'une cérémonie réunissant des membres du bureau du COSOR et de la Fondation de la Résistance, le président Jacques Vistel a remercié chaleureusement Charles Bérenholz pour sa générosité et a rappelé celle dont avait aussi su faire preuve Jean-Pierre Levy en son temps. ●



Photo Frantz Melassis

LA FONDATION REÇOIT UN LEGS DE PIERRE BENIELLI

La Fondation de la Résistance vient de recevoir un legs très apprécié de Pierre Benielli, nous avons demandé à Jacques Delarue qui l'a bien connu de retracer le parcours de ce généreux donateur.

C'est à l'Hôtel des Invalides où il avait été admis en juin, comme pensionnaire, que Pierre Benielli s'est éteint après une vie bien remplie. Né le 18 juin 1909 à Ambert (Puy-de-Dôme), il avait cent ans.

Pierre appartenait à une famille d'universitaires – son père était professeur de lettres classiques, au lycée de Nice – mais ce sont des études techniques qui le séduisirent et il fit ses études supérieures à l'Institut d'électrochimie de Grenoble. À vingt ans, Pierre était ingénieur et entra à Force et Lumière, toujours à Grenoble. C'est là qu'il fit la connaissance de Simone Escallon, une Grenobloise, qu'il épousa au début de 1933. (...)

En mai 1940, sa culture politique lui fait comprendre que la Grande-Bretagne et l'Amérique ne pourront rester indifférentes à la mainmise nazie sur l'ouest de l'Europe. Il perçoit l'évolution de l'opinion publique et la naissance des premiers mouvements de résistance. Au printemps 1941, le capitaine Frenay crée le mouvement Combat dont le groupe grenoblois sera le plus important.

Pierre Benielli y adhère. Il participe à la création du NAP (Noyautage des Administrations Publiques) qui conduit de nombreux fonctionnaires à la résistance. En février 1943, à la demande des Allemands, Vichy crée le Service du Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler dans les usines allemandes. Beaucoup sont réfractaires : la résistance les incite à partir au maquis. Il faut alors les prendre en charge et Pierre Benielli a la mission de trouver le ravitaillement indispensable. Tâche difficile dont il s'acquitta avec brio. (...)

Son intense activité, ses contacts nombreux ne pouvaient rester ignorés. Fin novembre 1943, une vague d'arrestations a décapité la résistance grenobloise. Répression si meurtrière qu'on l'appela « la Saint-Barthélemy grenobloise ». Il va y échapper par miracle. Pierre est devenu membre du directoire départemental des Mouvements Unis de la Résistance. Le 1^{er} février 1944, il est arrêté et déporté au camp de Mauthausen (...). Il survit à la famine et aux mauvais traitements et rentre à Grenoble en mai 1945, pesant moins de 40 kg. Après quelques mois de repos, Pierre reprend son poste à Force et Lumière qui devient EDF.

En 1956, Pierre est muté à Paris. Il y a rapidement de nombreuses activités en par-

ticulier avec l'Association des Combattants Volontaires de la Résistance de Paris. En coopération avec l'association des Magistrats résistants et Maurice Rolland, président de la chambre criminelle de la Cour de Cassation, Pierre et Simone Benielli ont organisé deux ou trois fois chaque hiver les dîners débats de la Résistance. Ces soirées eurent un grand succès, rassemblant chaque fois 80 à 100 participants. Chaque dîner comptait un invité qui venait relater ce qu'avait été son activité dans la résistance, dont la conclusion avait été trop souvent l'arrestation et la déportation, mais aussi, à la libération, la promotion à des postes importants dans l'administration ou en politique. Tous ceux qui comptaient dans la résistance sont venus s'exprimer à ces dîners. Ceux qui, comme moi, les ont suivis en gardent un souvenir très vif et ému.

Pierre était commandeur de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 1939-1945, médaillé de la Résistance avec rosette, chevalier du Mérite social, chevalier de l'Ordre de la République Italienne. ●

Jacques Delarue

Avec l'aimable autorisation de

La Voix de la Résistance, n° 256, mars 2010



Photo Georges Boutillier/SNAPP reportages

LA FONDATION COMMÉMORE LE 27 MAI 1943

Le 27 mai dernier, pour commémorer l'anniversaire de la séance constitutive du Conseil National de la Résistance, Jacques Vistel, président de la Fondation de la Résistance, a présidé une cérémonie au monument Jean Moulin, situé en bas des Champs-Élysées, où la Fondation organise, chaque année, une commémoration très sobre, à laquelle l'ANACR est associée, marquée uniquement par un dépôt de gerbe qui précède la cérémonie traditionnelle sous l'Arc de Triomphe.

Jacques Vistel s'est ensuite rendu sous l'Arc de Triomphe pour présider la cérémonie quotidienne du ravivage de la Flamme sur la tombe du soldat inconnu.

Cette année, la Fondation de la Résistance avait invité à cette cérémonie les villes de Nantua et du Pecq représentées respectivement par Jean-Pierre Carminati, maire de Nantua et par Laurence Bernard, premier adjoint de la ville du Pecq représentant Alain Gournac, sénateur-maire.

Jean-Pierre Carminati était accompagné d'une délégation d'élus du Conseil municipal, de membres et porte-drapeaux de l'Amicale des Anciens combattants de Nantua conduits par leur président Michel Rolando et d'élèves du collège Xavier Bichat de Nantua. Des élèves de classe de troisième du collège Jean Moulin du Pecq et des membres de l'Union Nationale des Combattants-section du Pecq conduits par leur président Guy Harik entouraient quant à eux Laurence Bernard.

Étaient également présents les lauréats départementaux du Concours national de la Résistance et de la Déportation du Maine-et-Loire qui, profitant d'un voyage mémoriel à Paris organisé par l'UDCVR de leur département, ont pu ainsi partager ce moment de recueillement avec les membres du conseil d'administration de la Fondation. À cette occasion, la Fondation a présenté 7 drapeaux qui lui ont été confiés par les associations issues de la Résistance au moment de leur dissolution.

Avant la cérémonie la délégation de Nantua a pu découvrir l'historial Charles de Gaulle tandis que les élèves et les anciens combattants du Pecq visitaient les espaces Seconde Guerre mondiale du Musée de l'Armée et le musée de l'Ordre de la Libération. ●

FM

VIENT DE PARAÎTRE

Les actes du colloque *Faire l'histoire de la Résistance* sont disponibles aux Presses Universitaires de Rennes. Ils réunissent 17 communications présentées à Lyon en 2008, lors de cette rencontre internationale organisée par la Fondation de la Résistance et l'Institut d'études politiques de Lyon avec la participation du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, et de l'École normale supérieure lettres et sciences humaines.

Centré sur les travaux du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, l'ouvrage les met en perspective avec le rôle plus général des résistants et de leurs associations dans l'histoire de la Résistance en France et avec la façon dont les historiens étrangers ont traité cette histoire ou abordé la Résistance dans leur propre pays.

Le livre peut être commandé au prix de 18 euros dans les librairies, sur les sites internet de vente en ligne et sur celui de l'éditeur (<http://pur-editions.fr>) où sont téléchargeables la table des matières et l'introduction de Laurent Douzou, directeur scientifique du colloque. ●



PROCHAINES ACTIVITÉS DE LA FONDATION

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE À BLOIS

Comme chaque année, la Fondation de la Résistance sera présente aux «Rendez-vous de l'histoire à Blois». L'édition 2010, du 14 au 17 octobre 2010, sera consacrée au thème «Faire justice» et sera placée sous la présidence de Robert Badinter.

La Fondation de la Résistance sera bien présente à ce qui est aujourd'hui le principal salon d'histoire en France, qui attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs venus de toute la France et bénéficie d'une importante couverture médiatique. Sur le stand seront ainsi disponibles l'ensemble des productions éditées par la Fondation, *Mémoire et Espoirs de la Résistance* et par l'Association pour les Études sur la Résistance Intérieure. Les visiteurs, notamment les très nombreux enseignants attendus, pourront prendre connaissance de la brochure présentant le thème 2010-2011 du Concours national de la Résistance et de la Déportation «La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy». Ce même thème sera présenté lors du débat organisé par l'Inspection générale d'histoire et de géographie et l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG), débat soutenu par la Fondation. Autre débat, celui proposé traditionnellement par la Fondation de la Résistance et qui sera cette année en relation avec la parution des actes du colloque *Faire l'histoire de la Résistance*, sous la direction de Laurent Douzou, publié en mai 2010 aux Presses universitaires de Rennes.

LES JOURNÉES ANNUELLES DE LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE (AUDE, 8-10 OCTOBRE 2010)

Grâce à l'accueil et l'aide de son Conseil général, les Journées annuelles de la Fondation de la Résistance auront lieu, cette année, dans l'Aude.

La première journée se déroulera à Carcassonne, avec le matin, la tenue de l'assemblée du Comité d'animation et de suivi. L'après-midi, sera essentiellement pédagogique. Une évocation de la Résistance audoise à partir de témoignages de résistants servira de base aux échanges intergénérationnels avec les collégiens et lycéens présents. Puis, toujours au cours de cet après-midi, sera abordée la question de la transmission de la Mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans l'Aude à partir de l'expérience menée depuis 12 ans par son Conseil général avec les voyages «Au Nom de la Mémoire».

La journée du 9 octobre sera l'occasion de se plonger dans l'histoire de la Résistance audoise grâce notamment à un parcours en car des sites emblématiques de la Montagne Noire assorti de nombreuses étapes commentées par des historiens et des témoins et, ponctué par des cérémonies commémoratives (exposition «Résistance et clandestinité dans l'Aude» aux archives départementales de l'Aude à Carcassonne, évocation de la tragédie du maquis Armagnac à Trassanel, arrêt à la crypte du monument ossuaire du Corps Franc de la Montagne Noire à Fontbruno).

La matinée du 10 octobre sera quant à elle consacrée à la visite guidée de la Cité de Carcassonne.

Vous trouverez, joint à ce numéro, le programme et le bulletin d'inscription à ces journées.